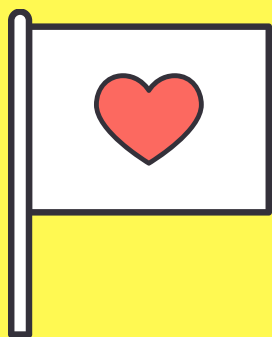


NOS 5 CONSEILS

LOGEMENT UP

PRÉPAREZ VOTRE DÉPART !

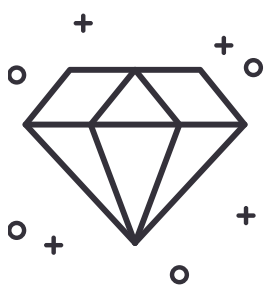


Cherchez le maximum d'informations sur l'île de Malte et ses alentours. Les sites tel que Oh My UP, Lovin Malta et Visit Malta vous permettront d'en savoir un peu plus sur l'île. Certains blogs comme Le Routard, Lonely Planet et Expat.com peuvent être aussi très utiles. Bien évidemment, vous aurez des informations de qualité via l'ambassade de France à Malte ainsi que par les institutions publiques. Les sites des agences immobilières sont quant à eux peu fiables car leurs annonces sont souvent obsolètes et ne correspondent pas au marché afin d'attirer les clients.

On aime ces 2 articles:

[La différence très importante: Short Let vs Long Let Colocation à Malte ? Quelles options choisir ?](#)

BIEN CHOISIR LA LOCALISATION



Si vous souhaitez être au coeur de la vie active et de la foule, des endroits tels que Sliema et St Julians sont faits pour vous. Si vous souhaitez au contraire privilégier la tranquillité, il serait plus judicieux de se mettre un peu à l'écart comme à Balzan, Mosta ou Mellieha.

On adore > [Les destinations les plus demandées !](#)

Êtes-vous proche des arrêts de bus et quelles sont leurs fréquences de passage ? Y a-t-il des petits commerces de proximité pour se fournir en nourriture et eau ? Combien de temps pour se rendre sur votre lieu de travail ? **Bon Plan:** 5 euros offerts dès votre arrivée à Malte sur votre 1ère course en Taxi, profitez-en. > [ICI](#)

LE BUDGET À PRÉVOIR



Le budget à allouer dépendra de la période recherchée, de la localisation, et de vos critères de logement. Les **prix du loyer** peuvent très vite augmenter durant la période haute (de Mai à Octobre). En basse saison, les prix deviennent plus intéressants. Les propriétaires, ayant plus de difficultés à trouver des locataires, privilégient les demandes de location de longue durée (6 mois et +). C'est pourquoi il est important que nous sachions la durée de votre séjour:

Si vous partez pour + 6 mois (long let),
cliquez sur le logo



Si vous partez pour - 6 mois (short let),
ce sera donc une colocation,
cliquez sur le logo



LES JUSTIFICATIFS DEMANDÉS



Louer un logement à Malte est assez simple et ne requiert pas de dossier de candidature (avis d'imposition, bulletin de salaire, caution solidaire...). Il n'est pas rare cependant que l'on vous demande votre nationalité. Ramenez avec vous votre passeport ou votre carte d'identité et de quoi payer la caution (deposit) afin de bloquer le logement (soit en liquide, soit par virement bancaire).

Le montant de la caution est équivalent à un mois de loyer, parfois deux en haute saison notamment. Les logements à Malte sont majoritairement loués meublés, pensez à établir un inventaire.

Les frais d'agence seront à régler au moment de la signature du bail et sont partagés entre le propriétaire et le locataire (50% du loyer).

LES CHARGES ÉNERGÉTIQUES



Un relevé des compteurs d'eau et d'électricité est effectué avant l'entrée dans le logement, et sera inscrit dans le contrat de location (lease agreement).

A Malte, l'eau et l'électricité valent cher et ont un tarif parmi les plus hauts en Europe. Vous pouvez demander à votre propriétaire l'accès à votre compteur en ligne, afin de surveiller votre consommation et anticiper vos charges.

Le gaz est livré en bouteille à domicile, selon des fréquences de passage par quartier.

**VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS?
POUR TROUVER VOTRE LOGEMENT À MALTE, CONTACTEZ-NOUS**



contact@logementupmalte.com